

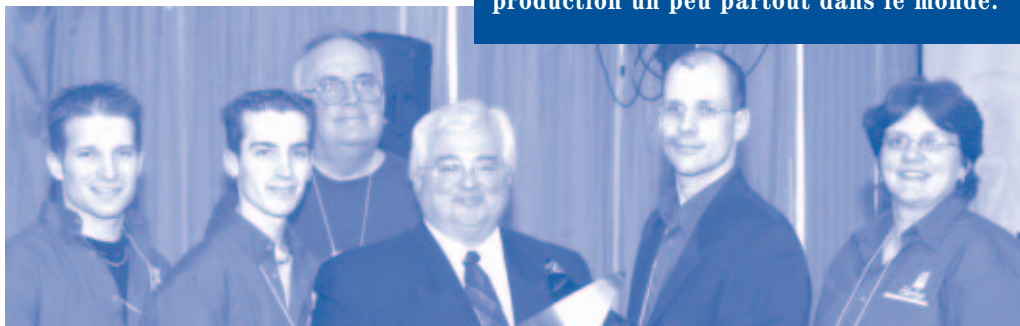
Prix Lachance-Morin 2004 Les Industries Harbour (Canada) Itée, dans le droit fil de la santé et de la sécurité

Les Industries Harbour (Canada) Itée ne l'ont pas volé, ce prix. Bien sûr, le Comité de santé et de sécurité (CSS) de l'entreprise a soumis un dossier très étoffé, mais surtout, chacun des éléments de sa présentation est appuyé par des réalisations concrètes qui ont effectivement amélioré la situation des travailleurs. Il faut savoir que le milieu de travail auquel appartient cette entreprise comporte une grande variété de risques, explique le conseiller en gestion de la prévention Pierre Lamoureux, en raison de la nécessité de manipuler de lourdes bobines de fil et des produits chimiques, du bruit élevé et des dangers liés à l'utilisation de courant électrique.

« L'entreprise a fait un gros effort pour contrer ces risques, d'abord avec un premier plan d'action, de 1998 à 2001, qui a contribué à mettre en place le Comité de santé et de comité du travail, mais surtout depuis son deuxième plan d'action, de 2002 à 2004, raconte Pierre Lamoureux. Il s'agit d'un plan d'action ancré dans sa réalité, axé sur la communication et sur l'implication des membres du comité auprès des autres travailleurs de l'usine. » Les Industries Harbour (Canada) Itée ont aussi largement fait appel à l'expertise de l'ASP Métal Électrique, notamment en lui commandant une douzaine d'études. Chose remarquable, « ils ont mis en place toutes les recommandations qui leur ont été soumises pour améliorer leurs postes de travail », note le conseiller. À titre d'exemple, Guillaume Larose, coordonnateur SST de l'usine et membre du comité, relate la solution ergonomique proposée par l'Association pour régler les problèmes musculo-squelettiques des préposées à l'inspection et au test final des fils électriques, qui effectuaient cette tâche manuellement, ainsi que les moyens trouvés par les travailleurs pour éviter les décharges électriques: « On a

))) suite au verso

De g. à dr. : Guillaume Lafond et Alexandre Lafond, membres du comité de santé et de sécurité des Industries Harbour (Canada) Itée, Pierre Lamoureux, conseiller en gestion de la prévention à l'ASP Métal Électrique, Alain Plourde, directeur général de l'ASP Métal Électrique, Guillaume Larose et Sylvie Rondeau, aussi membres du comité.



V i e n t d e p a r a î t r e ..

La sécurité reliée aux lasers

Les appareils à laser produisent une lumière très dense en énergie, qui peut être source de danger. Comme leur potentiel de risque dépend de plusieurs facteurs, il n'est pas toujours facile de déterminer lesquels sont dangereux et ceux qui ne le sont pas.

Ce nouveau guide de 38 pages expose les paramètres qui caractérisent les lasers, permet d'identifier les dangers qu'ils présentent et propose des moyens pour sécuriser les activités effectuées avec ou à proximité de tels appareils. Il fournit des explications simples et concrètes qui facilitent la compréhension de cette technique de plus en plus répandue, dans une perspective de santé et de sécurité.

Téléchargez le guide *La sécurité reliée aux lasers* gratuitement de notre site Web: www.aspme.org.



Bravo à Mégatech Électro inc. !

Cette entreprise de notre secteur vient en effet de remporter le Prix reconnaissance en santé et sécurité du travail, catégorie PME, dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Mégatech Électro inc. a été honorée pour avoir conçu une machine pneumatique qui évite aux travailleurs de faire des mouvements répétitifs en enfilant des gaines sur des fils électriques, ce qui leur occasionnait des douleurs aux épaules. Cette innovation ergonomique méritait en effet d'être soulignée, puisqu'elle aide à prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Entrer dans le jeu à l'assemblée annuelle

C'est en participant à un jeu à thématique moyenâgeuse qu'une centaine de personnes ont pu briser la glace à l'assemblée générale annuelle de l'Association, qui s'est tenue au Manoir des Sables, à Magog, le 30 avril dernier. Au programme de la rencontre: présentation du rapport du directeur général Alain Plourde et lancement du guide **La sécurité reliée aux lasers**.

Les délégués ont aussi pu applaudir les lauréats du prix Lachance-Morin 2004, soit les membres du comité de santé et de sécurité des Industries Harbour (Canada) ltée (Farnham), ainsi que les finalistes de ce concours: Corporation Stéris Canada (Beauport), IBM Canada (Bromont), Fabrication Beauce Atlas (Sainte-Marie-de-Beauce) et Shinei Metaltek-Montréal inc. Félicitations à tous ces lauréats pour les efforts qu'ils investissent pour améliorer la santé et la sécurité dans leur entreprise.

Au programme cet automne • 25 novembre:

séance publique de formation de formateurs pour le cours sur le SIMDUT •
4 novembre et 2 décembre: séance publique de formation de formateurs pour le cours sur le cariste et la prévention des accidents •

Tous les cours sont donnés à nos bureaux de Longueuil. Pour vous inscrire, communiquez avec votre conseiller.

Aussi au calendrier Le Grand Rendez-vous santé et sécurité du travail 2004: 10 et 11 novembre, au Palais des congrès de Montréal.

Nous y serons, bien sûr. Passez donc nous saluer au stand de votre Association !

Prix Lachance-Morin 2004

Les Industries Harbour (Canada) ltée, dans le droit fil de la santé et de la sécurité))) suite de la une

inventé un système de traverse qui place le fil automatiquement sur la bobine, ce qui évite de devoir y toucher, on a établi une procédure et on a aussi fait passer le fil à inspecter dans des pinces d'électricien isolées, ce qui fait qu'en cas de décharge, le courant se rend à la mise à la terre.»

Dans l'usine propre et bien ventilée des Industries Harbour (Canada) ltée, la présence de mesures de santé et de sécurité est manifeste. L'entreprise a notamment implanté des règles d'identification et d'entreposage des produits chimiques, d'autres pour l'utilisation d'équipements de protection collectifs et individuels. En plus d'assurer les premiers soins et premiers secours, elle compte aussi une équipe d'urgence formée pour intervenir en cas de sinistre. Parmi plusieurs initiatives intéressantes, Guillaume Larose mentionne un des trucs que le comité a imaginés pour sensibiliser les travailleurs à la prévention: « On affiche de l'information sur un tableau dans la cafétéria et on fait un tirage tous les deux mois en posant une question dont la réponse se trouve soit dans le procès-verbal d'une réunion, soit dans un avis de convocation.

Les gens doivent donc feuilleter la documentation pour trouver la bonne réponse. »

Ce qui a fait toute la différence chez les Industries Harbour (Canada) ltée, c'est la décision de l'employeur de confier davantage de responsabilités aux travailleurs dans la gestion des risques. « La direction a fait tout un virage », commente Pierre Lamoureux. « Il y a une bonne collaboration entre la direction et les employés, renchérit Guillaume Larose, même que c'est souvent le côté patronal qui pousse les choses en matière de santé et de sécurité. »

Maintenant que les risques majeurs sont mieux maîtrisés et que les statistiques indiquent une diminution des lésions, quels autres défis attendent l'entreprise? « S'assurer que ça continue, affirme Guillaume Larose. Après le gros travail de débroussaillage, il faut entretenir le terrain pour éviter que la mauvaise herbe repousse. » Cela signifie d'accorder encore plus d'attention aux détails, de raffiner les actions et surtout, de rester vigilant en tout temps. Avec tout le chemin parcouru jusqu'ici, on peut penser que les Industries Harbour continueront sur leur lancée pour devenir un modèle de prévention.

1. Des délégués à l'assemblée générale participant à un jeu d'aspect médiéval sur une thématique de santé et de sécurité du travail.

2. De g. à dr.: Alain Plourde, directeur général de l'ASP Métal Électrique, Denis Dufour, coprésident syndical, Sylvain Dagenais, membre du comité exécutif, et Jacques Barbeau, coprésident patronal.

3. Marie-Josée Ross, ingénieure et conseillère technique à l'Association, présentant le nouveau guide intitulé **La sécurité reliée aux lasers**.

Merci, Monsieur Bérubé

Pionnier de l'ASP Métal-Électrique et trésorier du conseil d'administration depuis le début et jusqu'à tout récemment, M. Louis Bérubé prend une retraite qu'il a bien gagnée. Nous tenons à souligner sa contribution exceptionnelle au développement de l'Association, car il était de ceux qui l'ont créée en 1985. M. Bérubé représentait l'Association internationale de machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA), affiliée à la FTQ. Nous lui souhaitons bonne chance et une retraite heureuse et bien remplie.



**Association paritaire
pour la santé
et la sécurité du travail
Secteur fabrication
de produits en métal
et de produits électriques**

2271, boul. Fernand-Lafontaine
Bureau 301

Longueuil (Québec) J4G 2R7
Tél.: (450) 442-7763

Téloc.: (450) 442-2332

3950, boul. de la Chaudière
Bureau 110

Sainte-Foy (Québec) G1X 4B7
Tél.: (418) 652-7682

Téloc.: (418) 652-9348

www.aspme.org